

# La Tribune

96<sup>e</sup> année, no 138

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

## TREMBLAY SONGE À DES JEUX OLYMPIQUES

Nathâlle Morissette

MONTREAL

**B**ien que le maire Gérald Tremblay n'ait pas gagné son pari, il estime tout de même que les 160 000 billets vendus, sur un objectif de 210 000, témoignent de la réussite des Champion-

nats du monde de sports aquatiques.

Visiblement porté par la vague, le maire de Montréal n'a pas fermé la porte à la possibilité que la métropole québécoise pose sa candidature comme ville hôte des Jeux olympiques de 2016. «Beaucoup de gens nous posent des questions de cette nature, a-t-il lancé hier, lors d'un point de presse destiné à

faire le bilan des Championnats. On va faire le bilan, on va réfléchir, puis on répondra à cette question en temps et lieu. Je n'exclus rien.»

### Un nombre record de médailles C6

Dans le discours qu'il a prononcé à la cérémonie de clôture des Championnats,

il a ajouté: «Montréal n'attendra pas 30 ans pour renouer avec le monde.»

D'ici là, Montréal devra concentrer ses énergies pour payer la facture des Championnats, dont le déficit s'élève à quatre millions de dollars. Comme la Ville l'épongera à même son budget, ce

Voir **Jeux olympiques** en page A2



Les filles de l'équipe australienne ont tenu à remercier Montréal de son accueil, hier, à la clôture des Championnats du monde de sports aquatiques.

## Une fillette agressée et coupée à la gorge par son grand-oncle

Presse Canadienne

SOREL

**U**ne fillette de 11 ans aurait été poignardée à la gorge par son grand-oncle qui aurait tenté de l'agresser sexuellement hier matin dans la résidence familiale de Sorel.

Le suspect devrait comparaître ce matin au palais de justice de Sorel pour répondre à des accusations pouvant aller de voies de fait à tentative de meurtre.

La famille dont on doit taire le nom

afin de protéger la victime hébergeait depuis environ un mois l'oncle de la mère dans son domicile de Sorel.

Samedi soir, la famille a écouté un film puis est allée se coucher, à l'exception de l'oncle, âgé de 47 ans, qui est sorti dans un bar.

À son retour, vers 6 h du matin, l'homme se serait dirigé dans la chambre de la fillette et aurait tenté de l'agresser sexuellement. Mais elle s'est défendue. Le suspect aurait alors sorti un couteau et lui aurait tranché la gorge avant de prendre la fuite.

Ses parents, dont la chambre est à l'autre extrémité de la maison, n'ont rien entendu.

«Ma fille est entrée en courant dans la chambre en criant: 'Il a essayé de m'assassiner!' a raconté son père, encore sous le choc. J'ai ouvert les yeux et j'ai vu ma fille en sang. Je me suis démené pour lui sauver la vie en lui faisant une compresse afin de stopper l'hémorragie.»

La fillette a été transportée à l'hôpital où elle repose toujours dans un état stable.

«J'ai eu un 'flash' qu'il devait être au terminus, a raconté le jeune homme. Je suis parti avec mon père, on l'a ramassé et on l'a mis dans la voiture pour le ramener ici et le livrer aux policiers. Il était saoul, gelé.»

Le suspect a un lourd casier judiciaire, comprenant notamment des accusations de tentative de meurtre et d'agressions sexuelles.

Malgré ce lourd passé, la famille avait accepté de l'héberger et personne n'avait rien remarqué. «Il n'avait rien fait d'habituel, il se tenait tranquille, a souligné le père. Je ne sais pas ce qui lui a pris ce matin, mais c'est lâche de s'attaquer comme ça à une petite fille qui ne peut pas se défendre.»

Saoul

Pendant ce temps, un autre membre de la famille, qui demeure à proximité, est parti à la recherche du suspect.

### Suprem Automobile

Large gamme de 4 roues motrices intégrales - (819) 821-9272



152242

MÉTÉO



Pluie accompagnée d'orages Max.: 23  
Lever du soleil: 5h30 Coucher: 20h14

INDEX

Ann. class.....D3	Loterie.....B5
Arts.....D1	Météo.....D3
Décès.....D4	Mots croisés...D2
Éphémérides..D2	Opinions.....A4
Horoscope.....D2	Santé.....B5
Le monde.....B2	Sports.....C1

Ça prends-tu un 100 watts pour sauver de l'énergie ?

Détails au [www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)

Attentats de Londres: sept autres arrestations

D5

La Tribune est 100% RECYCLABLE!



LUNDI, MARDI 1<sup>ER</sup> et 2 août • CET ÉVÉNEMENT NE SERA PAS RÉPÉTÉ

**Saturn**  
de Sherbrooke  
4880, boul. Bourque  
823-1400  
Aussi à Granby et Drummondville



**VOUS PAYEZ CE QUE NOUS PAYONS PAS UN SOU DE PLUS.**

**Boaucage**

4339, boul. Bourque, Sherbrooke  
823-4343



### Mon clin d'œil

Stéphane Laporte



Pour payer la dette des Mondiaux aquatiques, on devrait vendre l'eau dans laquelle Alexandre Despatie a plongé.

### À LIRE DEMAIN



#### Eau potable

Les deux camps tentent d'en venir à une solution concertée à Barnston-Ouest

### La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.  
Édité et imprimé au  
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE  
Louise Boisvert

DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION  
Pierre Vallée

RÉDACTION  
(819) 564-5454  
Télécopieur 564-8098  
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF  
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
André Laroque

ADJOINTE AU DIRECTEUR  
Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR  
René Béliveau

ADJOINTS  
André Roberge  
Steeve Rancourt  
Stéphane Garant

PUBLICITÉ  
(819) 564-5450  
Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE  
Suzanne-Marie Landry  
ADJOINTS  
Alain LeClerc  
Sophie Thibaudeau

ANNONCES CLASSÉES  
(819) 564-2222  
Télécopieur 564-5482  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE

(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR  
André Custeau  
ADJOINT  
Serge Nadeau

# Le Festival des traditions unit ses forces

Jonathan Custeau

SHERBROOKE

Le Festival des traditions du monde a décidé d'unir ses forces pour recueillir des fonds. Dès ce soir, et ce, pour toute la semaine, une équipe représentant cet événement, qui se déroulera du 11 au 14 août prochain, prendra part à l'émission l'Union fait la force. Jusqu'à vendredi, sur les ondes de la SRC, à 18 h 30, Lyne Giguère, Yves Turmel et Élixa Giguère-Turmel défendront les couleurs de ce festival sherbrookois. Pour l'occasion, ils étaient jumelés à l'acteur et animateur Martin Drainville.

«C'est les gens de Radio-Canada qui nous ont appelé, en février, parce qu'ils ont décidé de mettre les festivals en valeur pendant l'été. On a trouvé l'idée intéressante et ça nous offre une belle visibilité», a déclaré Jean-Charles Doyon, président de l'événement.

Sans vouloir révéler le montant obtenu par son équipe, M. Doyon affirme néanmoins que le jeu en valait la chandelle. «Lors de l'enregistrement, nous avons identifié cinq choses que nous voulions faire avec l'argent que nous allions remporter. Nous avons choisi de l'investir dans des actions qui allaient servir la programmation, des activités de lutte contre le racisme, par exemple.»

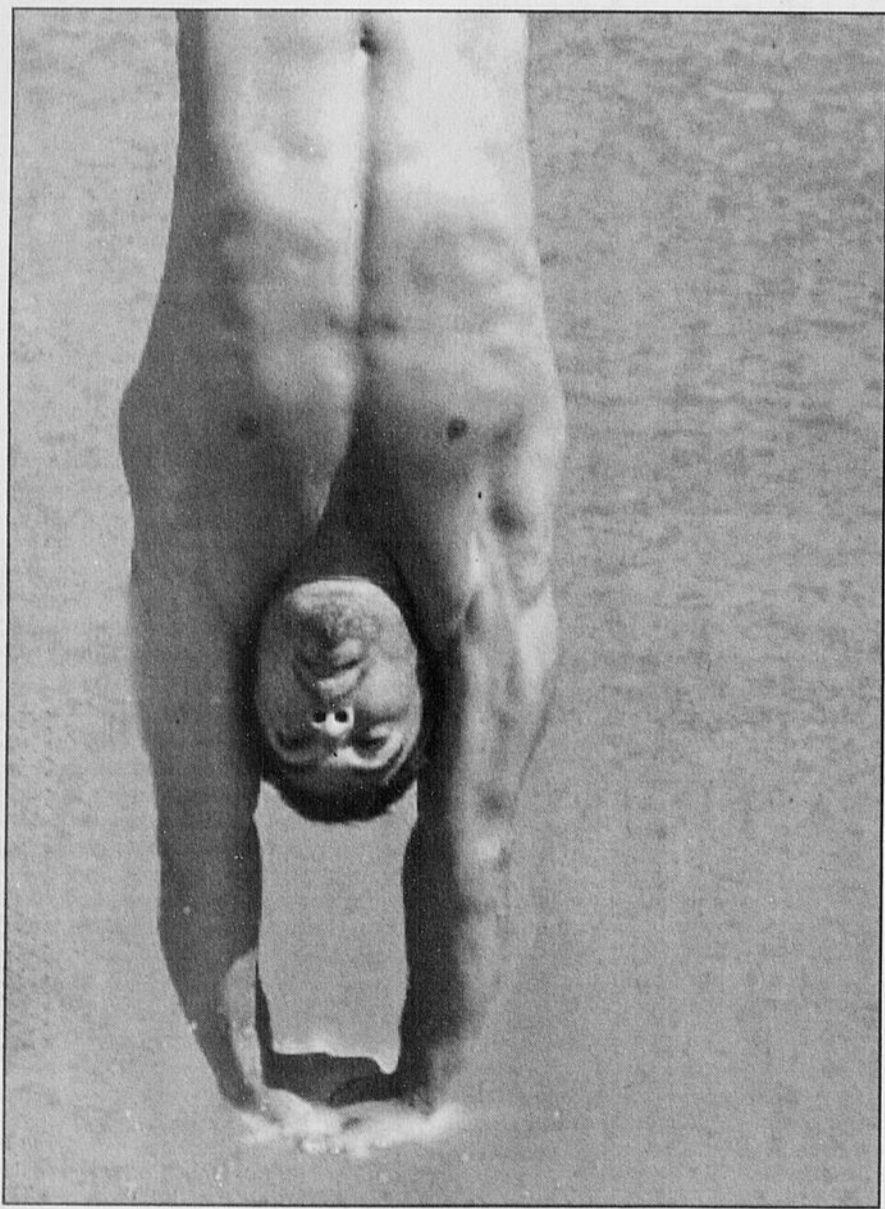
Pour sélectionner les participants qui allaient représenter le festival, une dizaine d'aspirants ont dû subir un test écrit. Par le plus pur des hasards, c'est Lyne Giguère, la présidente de l'événement, ainsi que son conjoint et sa fille qui ont été retenus.

L'enregistrement s'est déroulé le 11 juin dernier, alors qu'un autobus bondé de supporters a fait le voyage jusqu'à Montréal pour assister au tournage.

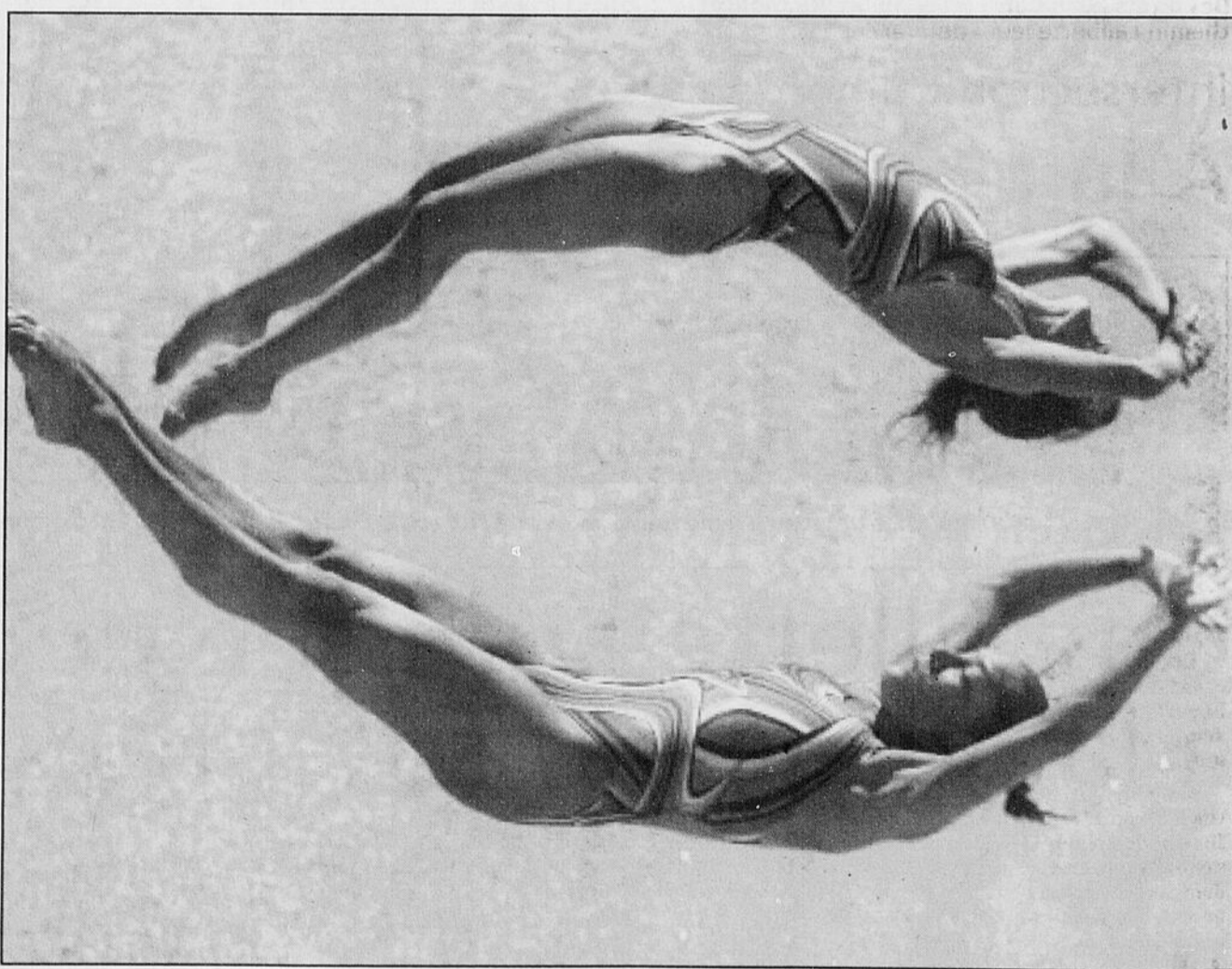


L'émission l'Union fait la force, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 18 h 30, accueille cette semaine une équipe représentant le Festival des traditions du monde de Sherbrooke. Sur la photo, l'équipe composée de Lyne Giguère, du comédien Martin Drainville, d'Élixa Giguère-Turmel et de Yves Turmel pose en compagnie de l'animateur Patrice L'Écuyer.

## FINA 2005 en photos



La Presse, André Pichette



La Presse, Robert Skinner

Ci-contre, le plongeur québécois Alexandre Despatie aura procuré quelques-uns des plus beaux moments de ces Championnats du monde des sports nautiques en atteignant la perfection à quelques reprises.

Toujours spectaculaire, le plongeur synchronisé a donné lieu à de magnifiques chorégraphies dans les airs. Sur cette séquence, les Mexicaines Paola Espinosa et Jashia Luna semblent suspendues dans les airs. Leur prestation les mènera à la quatrième place aux tremplins de 3 mètres.

## Weedon embelli

Suite de la page A1

de Fontainebleau et de la rivière au Saumon, peintes sur deux pans de mur différents.

Cette deuxième scène qui sera complétée cet été a même des chances de faire partie de l'héritage culturel du ministère des Transports du Québec en raison du pont de la rivière au Saumon qui s'y retrouvera.

Comme il reste encore une grande superficie de murs à peindre, le projet de la fresque ne s'arrêtera pas là. Pour l'an prochain, Mme Lagassé confie que le Comité s'arrête présentement sur une scène hivernale avec une patinoire. Elle confie aussi qu'ils ont reçu d'autres offres pour un autre secteur du village, mais qu'ils désirent toutefois continuer de se concentrer pour l'instant à cet endroit.

Pour chaque nouvelle scène à peindre, le travail est long. Après avoir choisi le décor, de nombreuses photos doivent être prises pour détenir tous

les détails. Ensuite, il faut dessiner le croquis, le quadriller et y inscrire les couleurs. Puis, l'été arrivé, le travail consiste à reporter le quadrillage sur le mur choisi, dessiner et ensuite y ajouter les couleurs.

Cet hiver les deux artistes Laurette Lagassé et Lucienne Gravel ont été occupées à concevoir un panneau annonçant «La Fresque de Weedon» et à créer le logo.

Si Mme Lagassé avoue que la conception de la fresque n'a pas reçu beaucoup d'appui au départ, maintenant, «il se fait un sentiment d'appartenance dans le village, les gens sont fiers de participer à sa création et de l'avoir», explique Mme Lagassé, fière à son tour.

«C'est notre bébé, notre héritage qu'on veut laisser aux personnes de Weedon», conclut-elle, déjà un brin nostalgique, parce qu'elle sait que sa santé ne lui permettra peut-être pas de continuer autant qu'elle voudrait.

## Jeux olympiques

Suite de la page A1

sont donc les Montréalais qui, en fin de compte, devront payer la note.

Après avoir laissé planer le mystère sur la vente des billets, les organisateurs ont finalement révélé les chiffres hier en fin d'après-midi. Ils ont également précisé que les places vendues aux entreprises représentent 25% des ventes. Les chiffres dévoilés ne sont toutefois pas définitifs puisque la finale de natation et la cérémonie de clôture avaient lieu en soirée hier. Plusieurs billets ont été distribués gratuitement aux employés et aux bénévoles. Près de 2500 personnes ont généreusement prêté main-forte aux organisateurs au cours des deux dernières semaines.

Pour sa part, le maire Tremblay assure, en dépit du déficit, qu'il n'y a pas péril en la demeure. «Le budget de la Ville de Montréal, c'est quatre milliards de dollars. Alors ça représente un dixième de 1%, et on a toutes les réserves nécessaires, a-t-il déclaré. Pas un Montréalais ne sera obligé d'augmenter son fardeau

fiscal pour contribuer à cet événement, au contraire. Aucune ville n'aurait pu obtenir toute la visibilité que nous avons eue sans déboursier plusieurs millions de dollars», a-t-il ajouté.

«Je pense que Montréal a su relever un défi qui semblait à priori presque impossible à relever», a pour sa part souligné René Guimond, directeur général de Montréal 2005. En effet, les organisateurs n'ont eu que quelques mois pour préparer l'événement.

Le président de la Fédération internationale de natation (FINA), Mustapha Larfaoui, avait lui aussi la mine réjouie. «Je crois que c'est un peu exagéré de parler de déficit quand on voit le succès d'un tel événement.»

En comparaison avec les autres villes hôtes des Championnats des dernières années, Montréal fait bonne figure en ce qui concerne le taux de fréquentation. Par exemple, en 1991, 60 000 billets ont été écoulés à Perth, en Australie. En 2001, à Fukuoka, au Japon, 105 000

places ont trouvé preneur, et il s'en est écoulé 205 563 à Barcelone en 2003.

S'il manque près de 50 000 billets pour atteindre l'objectif budgétaire de 11 millions de dollars fixé il y a quelques mois, M. Tremblay assure qu'il n'est pas déçu des résultats. «On a atteint notre objectif au water-polo - plus de 40 000 personnes ont assisté aux matchs. On l'a atteint pour la nage synchronisée, et également pour le plongeur.» La natation, avec quelque 11 000 places disponibles, a toutefois connu moins de succès.

Pour augmenter les ventes, Gérald Tremblay avait même fait parvenir aux maires d'arrondissement une lettre les incitant à faire leur part et à acheter des billets. Parmi eux, 15 ont répondu à l'appel pour un total de 75 000\$, a confirmé M. Tremblay. (La Presse)

# Retour en douce au poste de Stanstead

Des vacanciers s'étonnent de voir les agents canadiens «poser si peu de questions»



Jean-François Gagnon  
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca  
STANSTEAD

Sur le chemin du retour au terme d'un séjour à la plage, Jacynthe Fortin s'énervait un peu hier après-midi, tout juste après avoir traversé le poste frontalier de Stanstead. «Je n'en reviens pas! N'importe qui peut rentrer ici!» clamait cette dame résidant dans la région de Chicoutimi.

«Ce n'est pas comme quand on entre aux États-Unis, lorsqu'on passe à la douane canadienne. En arrivant aux douanes américaines, on se demande toujours si on nous laissera continuer notre chemin», prétendait cette dame.

«Le contrôle est moins serré en rentrant au Canada qu'en sortant vers les États-Unis. Je suis étonnée qu'on nous pose si peu de questions en revenant en sol canadien», reconnaissait pour sa part une citoyenne de la région de Trois-Rivières, Louise Denis, sans toutefois s'en formaliser.

Surintendante au poste frontalier de Stanstead, Claude Laurence indiquait pourtant que l'ensemble du personnel oeuvrant à la frontière canadienne a été invité à se montrer encore plus vigilant depuis les récents attentats terroristes survenus à Londres.

Cependant, il semble que les gens traversant au poste de Stanstead ces jours-ci ne sont généralement pas des personnages redoutables. «Notre trafic, c'est des familles qui reviennent de vacances.



La Tribune, Jean-François Gagnon

Il n'y aurait jamais eu plus de 15 minutes d'attente au poste frontalier de Stanstead durant la journée d'hier.

D'ailleurs, quand une chose est suspecte, on s'en occupe», notait Mme Laurence.

Cette dernière laissait par ailleurs entendre qu'à l'habitude les vacanciers sont plutôt contents quand le contrôle à la frontière s'effectue rapidement. «Voilà ce que les gens nous disent habituellement», notait-elle.

## Des milliers de véhicules

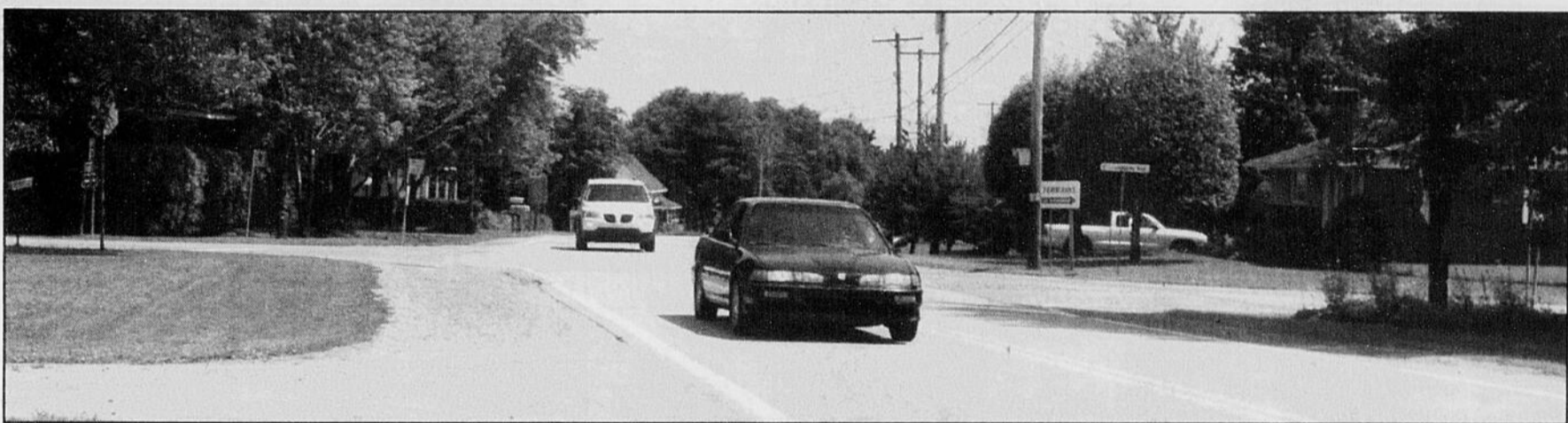
Chiffres à l'appui, Mme Laurence expliquait que les automobiles ont été presque aussi nombreuses à traverser la frontière vers le Canada en juillet 2005 qu'au cours de la même période l'an dernier.

«Sauf exceptions, plus de 1000 véhicules sont passés par notre poste frontière à tous les jours du présent mois de juillet. Et nous en avons eu plus de 2000 souvent», relatait-elle.

Par exemple, vendredi dernier, pas moins de 2013 véhicules ont pénétré au Canada par le poste de Stanstead. Samedi, le chiffre a été de 1865. Et tout indique qu'on approchait les 2000 au terme de la journée d'hier, qui marquait la fin des vacances de la construction.

«On n'a pas eu plus de 15 minutes d'attente aujourd'hui. On travaille avec plusieurs agents en service. Mais en plus les gens reviennent au pays moins d'un coup, comparé à avant. Ça crée de moins longues files d'attente à la frontière», faisait valoir Claude Laurence.

Mme Laurence remarquait enfin que les vacanciers de retour au pays déclaraient plus de marchandises achetées en sol américain, comparativement à l'an dernier. En toute apparence un effet de la hausse de la valeur du dollar canadien.



Imacom, Claude Poulin

Des arrêts aux quatre coins ou un feu clignotant auraient-ils permis d'éviter l'accident qui s'est produit à l'intersection de la route 220 et du chemin Laliberté jeudi dernier?

## Intersection Laliberté et 220

# À la recherche de la meilleure solution



Geneviève Simard-Tozzi  
genevieve.simard-tozzi@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Est-ce que des arrêts aux quatre coins seront ajoutés à l'intersection de la route 220 et du chemin Laliberté, théâtre d'un accident faisant huit blessés jeudi dernier? L'installation de feux clignotants serait-il davantage approprié?

Dès ce soir au conseil municipal, le conseiller représentant le secteur Saint-Élie-d'Orford, Julien Lachance, recommandera qu'une analyse de la situation soit faite par le ministère des Transports.

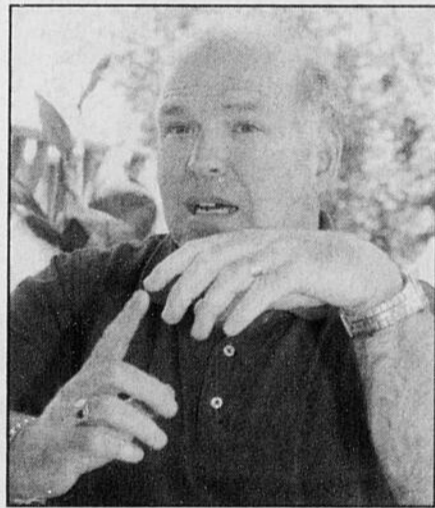
«La route 220 est sous juridiction provinciale, explique le conseiller municipal. Je vais demander une analyse afin de savoir quelles sont les solutions possibles, mais surtout quelle est la meilleure. Il ne faut pas régler un problème pour en

créer d'autres. On peut mettre tout super sécuritaire, mais perturber de cette façon la circulation. Il faut trouver un équilibre entre fluidité et sécurité.»

Julien Lachance avoue toutefois que pour assurer cette sécurité, «il y a quelque chose à faire aux intersections. Il y a une densification des gens dans ce secteur sur le chemin Laliberté, mais aussi sur les chemins Hamel et St-Roch.»

La circulation est effectivement en pleine croissance sur la route 220 depuis une vingtaine d'années. «Les gens du MTO m'ont déjà mentionné que la 220, particulièrement où est le viaduc, est l'endroit sous leur juridiction où il y a le plus de voitures qui passent quotidiennement. C'est quelque chose comme 17 000 voitures par jour.»

Une autre intersection, celle du chemin Dion et du chemin St-Joseph, inquiète aussi le conseiller municipal qui a déjà fait part de sa crainte au conseil de ville. «À cause du plateau Saint-Joseph, il y a beaucoup de circulation. Et on se retrouve avec le même problème que l'in-



Imacom, Claude Poulin

Le conseiller municipal Julien Lachance demandera ce soir que le ministère des Transports procède à une analyse de la situation considérant que la route 220 est sous juridiction provinciale.

tersection chemin Laliberté et route 220. En plus, il n'y a pas beaucoup de visibilité à cet endroit.» Julien Lachance s'assurera donc qu'un suivi sera fait pour cette intersection qu'il considère problématique.

## Bonne collaboration

La collaboration est bonne entre la Ville de Sherbrooke et le ministère des Transports soutient M. Lachance. La demande faite au MTO en mai dernier d'abaisser la limite de vitesse de 90 km/h à 70 km/h entre deux zones de 50 km/h sur la 220 devrait recevoir sa réponse d'ici un mois. Des analyses ont été faites au cours du mois de juillet.

«Ça a pris environ trois mois pour l'analyse de la diminution de la vitesse. Difficile de dire le délai que ça prendra avant de recevoir les réponses pour les intersections. On voudrait toujours que ça se règle dans les semaines qui viennent. Il y a toutefois des étapes à franchir. En autant que ça bouge, c'est rassurant», de conclure Julien Lachance.

## Robidas: «M. Guillette ne nous a jamais contactés»



Jonathan Custeau  
jonathan.custeau@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le milieu touristique fait-il suffisamment de promotion pour les événements sherbrookoïses? Non, selon Dominic Guillette, producteur du spectacle *The Movie Songs Show*, qui estimait samedi dans nos pages qu'il ne recevait pas suffisamment d'appui de Tourisme Cantons-de-l'Est. Jacques Robidas, président de cette association, estime qu'il faut plus que de la bonne volonté pour promouvoir des événements.

«M. Guillette semble ignorer la façon dont nous fonctionnons. Nous travaillons en partenariat avec les entreprises, mais nous n'avons pas le budget pour faire la promotion d'un individu, commente M. Robidas. Il aurait dû appeler les personnes concernées avant d'aborder le sujet dans les médias. Il ne nous a jamais contactés.»

Concernant l'annuaire de Tourisme Cantons-de-l'Est, pour lequel il faut déboursier un montant de 2000 à 5000 \$ pour une page, M. Robidas insiste qu'il s'agit d'un «guide financé par et pour les entreprises».



Jacques Robidas

«Notre mandat est de promouvoir la région, mais les campagnes publicitaires sont préparées un an à l'avance. Les forfaits aussi se négocient une année à l'avance. Le même service est offert à l'ensemble de la communauté touristique des Cantons-de-l'Est. La première chose à faire est donc de contacter les intervenants régionaux. D'ailleurs, nous sommes en train de procéder à la planification des campagnes de 2006», ajoute Jacques Robidas.

Est-il possible de faire de *The Movie Songs Show* une sorte de phénomène à la *Elvis Story*? «Tout est possible! Nous travaillons avec les promoteurs dans une synergie régionale.» Toutefois, comme le rappelle le président de Tourisme Cantons-de-l'Est, il commence à se faire tard pour en arriver à une entente publicitaire pour l'an prochain.

Finalement, M. Robidas a refusé de se prononcer sur l'impact du départ éventuel de la revue musicale qui loge présentement au Vieux Clocher de Sherbrooke, ignorant l'importance des retombées pour la région. Il déplore toutefois que son producteur n'ait pas tenté de le contacter avant.

Dominic Guillette estimait que les efforts déployés pour attirer les touristes à Sherbrooke ne suffisaient pas et il dénonçait le fait que pour Tourisme Cantons-de-l'Est, la promotion semblait s'arrêter à Magog.



René-Charles Quirion  
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Victime d'un grave accident qui a failli lui coûter la vie à l'intersection de la route 249 et du chemin du Moulin à Saint-Denis-de-Brompton, Danielle Poirier souhaite que Transports Québec améliore la sécurité à cette intersection.

Selon elle, les résidents des secteurs du lac des Marais et du Petit Lac Brompton qui empruntent quotidiennement cette intersection, mettent tout aussi souvent leur vie en péril à cet endroit.

«Ce secteur est vraiment dangereux. Les automobilistes roulent très vite et la configuration de la route est propice aux accidents. Il y a une courbe et une pente qui rendent la visibilité très difficile», soutient Mme Poirier.

Le matin du 24 février dernier, cette résidente de Saint-Denis-de-Brompton a presque laissé sa vie à cette intersection. Elle a été happée de plein fouet du côté conducteur par un véhicule qui circulait sur la route 249. Elle ne se souvient de rien mais, depuis l'accident survenu il y a cinq mois, elle est en convalescence. Fractures du bassin, au thorax, perforation de la rate et d'un poumon, hémorragie interne et traumatisme crânien autant de blessures sérieuses causées lors de cet événement.

«Mes voisins sont allés à la municipalité pour se plaindre du danger de cette intersection. Ils ont été

référés au ministère des Transports qui nous a invités à être prudents. Je veux me servir de cette triste expérience pour que cette intersection soit modifiée. Ce n'est pas lorsqu'il y aura des morts qu'il sera le temps d'agir», estime Mme Poirier.

## À l'étude

À la direction régionale du ministère des Transports du Québec, le porte-parole, Paul Jeanotte, explique qu'une étude de sécurité est en cours à cet endroit.

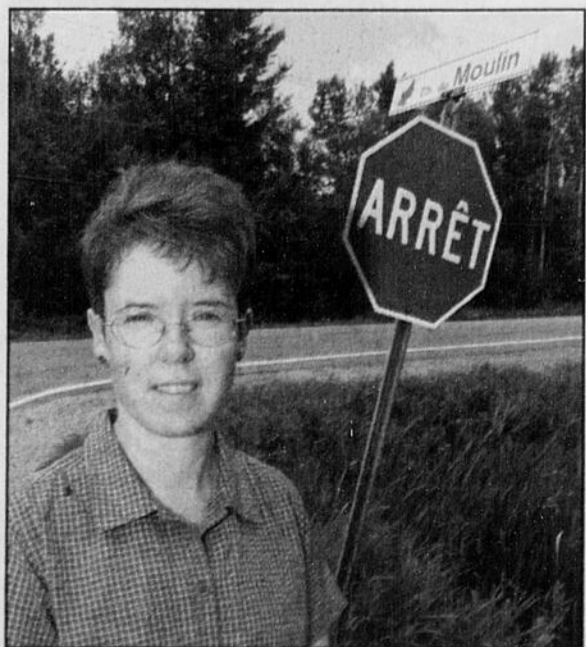
«C'est de notre devoir de vérifier si cette intersection est toujours sécuritaire. L'analyse tient compte de la vitesse des usagers, du nombre de véhicules qui y circulent, de la visibilité de cet endroit ainsi que de la lisibilité. Ce dernier aspect tient compte des éléments qui permettent de détecter la présence d'une intersection, de ce qui permet d'être aux aguets dans un secteur donné», soutient Paul Jeanotte.

Cette étude à l'intersection du chemin du Moulin et de la route 249 s'échelonne sur une période d'une année. Les résultats seront ensuite comparés avec des intersections semblables afin de cerner les problèmes.

«Si nous trouvons des problèmes, nous allons prendre les mesures pour accroître la sécurité et régler la situation. L'ajout de feux de sécurité ou de panneaux d'arrêt pour faire ressortir cette intersection pourrait être envisagé. Nous prenons les mesures pour analyser la qualité de l'intersection», assure le porte-parole du MTO en Estrie.

Au cours des trois dernières années, quatre accidents sont survenus à l'intersection de la route 249 et du chemin du Moulin.

«Le nombre d'accidents n'est pas supérieur à une



Imacom, Jessica Garneau

Victime d'un grave accident, qui a failli lui coûter la vie à l'intersection de la route 249 et du chemin du Moulin à Saint-Denis-de-Brompton, Danielle Poirier souhaite que Transports Québec améliore la sécurité à cette intersection.

autre intersection. Cependant, le nombre d'accidents n'est pas le seul élément qui déclenche des améliorations à un endroit», assure Paul Jeanotte du MTO.

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## Un gros problème à prévoir



**Jean-Guy Dubuc**

Collaboration spéciale

Un problème risque de devenir immense: près d'un Canadien sur quatre (23 %) est obèse. Pire encore: près d'un enfant entre 12 et 17 ans sur dix (9 %) souffre déjà d'obésité. À l'heure où les médias nous montrent des enfants squelettiques mourant de faim par milliers en Afrique, voilà que les nôtres risquent de mourir, en aussi grande proportion, du mal de trop manger.

Car il faut s'en convaincre: l'obésité est une maladie mortelle, liée à d'autres qui la déguisent en arrêt cardiaque ou en cancer à un âge qui devrait encore être celui de la vie normale. Ou'on se le dise: l'obésité tue, chez nous, de plus en plus. Et nous sommes collectivement responsables de ce meurtre ou de ce suicide.

L'enquête réalisée en 2004 auprès de 35 000 Canadiens, et qui vient d'être rendue publique, fait quelques comparaisons avec le passé. Par exemple, il y a 25 ans, au temps de votre enfance ou de celle de vos enfants, seulement trois gamins sur cent étaient obèses; et seulement 14 % des adultes. On a donc, en une génération, multiplié par trois le nombre d'enfants «malades»; et presque par deux celui de leurs parents. Et cela, malgré l'augmentation du niveau de vie, les connaissances scientifiques, la «sophistication» de la table et des restaurants, bref, malgré que nous possédions tous les outils pour mieux manger et mieux vivre.

À l'époque, il y a 25 ans, beaucoup plus de gens fumaient la cigarette aussi. Des campagnes de sensibilisation agressives ont eu leur effet. Et la loi a fait le reste: bientôt, les fumeurs n'auront plus que leur maison ou les champs pour satisfaire leur faiblesse incurable. Il est devenu socialement «inconvenant» de fumer dans un lieu public: les non-fumeurs se protègent contre le vice des autres. Pour le mieux-être de tout le monde. Le message a passé.

Pour la «bouffe» (comme on dit

familièrement), on assiste à un drôle de phénomène. D'un côté, on propose des dizaines de cures miracles, avec des publicités souvent mensongères, qui doivent nous convaincre de la nécessité et de la facilité de perdre du poids: «Trente livres en six semaines», nous promet-on. L'humoriste Mario Jean nous dit, lui, avec beaucoup plus de réalisme, que «Ça fait trente ans qu'il essaie de perdre six livres!» Les livres sur le sujet abondent, les méthodes se multiplient, leurs auteurs s'enrichissent rapidement. À se demander comment il se fait qu'on ne soit pas tous maigres, en forme et en santé.

### Les restaurants de fast food poussent plus rapidement que les cliniques pour maigrir.

Mais non, de l'autre côté de la rue, les restaurants de «fast food» poussent encore plus rapidement que les cliniques pour maigrir. La concurrence qu'ils se font les oblige à offrir toujours plus gros pour un meilleur prix. Et le meilleur prix comprend souvent le pire des repas, faits de gras, de sel et de sucre. On le sait; mais on aime tellement... Nous sommes rendus à une époque où plusieurs semblent dire, avec Alexander Woolcott: «Tout ce que je désire vraiment est illégal, immoral, ou engraisant!»

Et pire encore: la récompense des parents à leurs enfants, le dimanche ou les soirs d'été, est de les amener manger chez un de ces McDo où toute la famille se régale à manger pour se faire du tort! Le marketing de ces chaînes à succès vise les clientèles les plus fragiles: les enfants, les parents occupés, les employés pressés et les gens en congé qui veulent se faire plaisir. Et grossir.

Avant de se plaindre des soins de santé, il faudra se demander comment on la traite; et surtout, comment on l'enseigne.

## Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: [redaction@latribune.qc.ca](mailto:redaction@latribune.qc.ca); par télécopieur: 564-8098; ou par la poste: **Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.**

## Environnement

# Terrains disponibles au lac Bowker comme au mont Orford

J'ai rêvé, un rêve dont je voudrais vous entretenir. Mon rêve commence ainsi: J'étais en auto, empruntant la route 220 vers Bonsecours, longeant les rives du lac Bowker. Dans ce coin, aucun chalet ne peut y être construit car la route passe tout près des rives du lac.

J'aurais quand même une demande à faire au ministère des Transports du Québec: «Pourriez-vous dévier la route 220 d'environ 500 mètres afin que je complète mon projet de construction de résidences cossues sur le bord du lac? Je voudrais en effet construire des chalets sur ce bout de rive adjacent au lac.»

Ce que l'on peut se permettre dans le rêve.

Étant donné que je suis le premier à en faire la demande, il va de soi que les terrains libérés me reviendront de droit. Beaucoup de gens s'opposent à un tel projet ainsi qu'à celui du legs des terrains libérés, surtout que j'ai d'autres terrains que je pourrais échanger quelque part. Mais pourquoi n'aurais-je pas le droit à ces propriétés, ne suis-je pas le premier à y avoir pensé? Bien sûr, le détournement de la route sera fait par le ministère des

Transports qui s'occupera aussi des coûts d'expropriation pour le contournement de cette nouvelle route.

Tout cela soulèvera sûrement encore plus d'indignation. Mais mon projet est tellement porteur et de plus, à valeur rajoutée, condos de luxe et hôtel de luxe et beaucoup d'emplois, que les opposants devraient rapidement se rallier à ce magnifique projet.

Beaucoup se questionneront sur cette allocation de propriété publique, car la route actuelle appartient au peuple québécois et non pas aux résidents du lac. Ma demande sera évaluée afin de vérifier ce que tout le monde sait déjà, les terrains au bord du lac ont plus de valeur que mes terrains quelque part. Mais faisons appel à des spécialistes quand même pour vérifier ce qui est déjà vérité. Combien s'interrogeront sur la légitimité d'appropriation d'un tel bien public? Ah oui, j'oubliais, le tout sera bien sûr fait sans aucun appel d'offres.

Un «beau» projet n'est-ce pas? Cependant, n'avez craint, je suis certain que le ministère des Transports, en plus de s'être bidonné de ma demande, rejettera cette initiative du revers de la main



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

## Billet

# Oui à l'ordination des femmes

La semaine dernière, neuf femmes ont été ordonnées soit diacre, soit prêtre. On pourrait certes critiquer ce geste de dissidence et douter de son influence positive sur les autorités de l'Église. Mais je ne peux qu'approuver leurs intentions et supporter le bien-fondé de leurs revendications. Je crois fermement à l'ordination possible des femmes à la prêtrise.

Les arguments contre l'ordination des femmes se ramènent toujours à la volonté de Jésus. Jésus, homme éminentement libre et lucide, alors qu'il s'est montré très libéral à l'égard des femmes allant jusqu'à briser des tabous, n'a tout de même choisi que des hommes pour poursuivre sa mission et agir en son nom. On conclut de cela que Jésus a écarté pour toujours les femmes de l'ordination.

Selon ce type d'argumentation, il faudrait aussi conclure que ni Mgr Gaumond, ni le cardinal Ouellet, ni Benoît XVI ne sont valablement ordonnés, puisque aucun d'eux n'est Juif. Jésus a habité Capharnaüm, en territoire païen, il a grandi et œuvré en Galilée, carrefour des nations, il a brisé les frontières du judaïsme pour prêcher un salut universel, il a souvent loué la foi de païens comme plus grande que celle trouvée en Israël. Pourtant, consciemment, librement, il n'a choisi que douze hommes Juifs. Devons-

nous conclure à sa volonté pour toujours d'exclure les non-juifs de la prêtrise? Jésus n'a jamais parlé d'une Église hiérarchique comprenant pape, cardinaux, évêques, prêtres, diacres, laïcs, communautés religieuses. Pourtant, l'Église s'est crue autorisée d'ajouter ces nombreux ministères. Vraiment, cet argument de la volonté de Jésus ne tient pas la route ni en bonne exégèse (étude biblique) ni en bonne théologie.

L'interprétation et l'application de la lettre de Paul aux Éphésiens sert aussi d'argument aux opposés à l'ordination des femmes. Le Christ y est décrit symboliquement comme l'époux et l'Église comme l'épouse. Le Christ y est aussi décrit comme le chef à qui l'épouse doit obéissance. Nous savons comment ce texte a été utilisé pour soumettre la femme à son mari. Le pape Pie XI, en 1930, dans son encyclique «Casti connubii», identifie clairement l'époux au Christ et l'épouse à la femme. Et il tient cette interprétation comme absolue et valable pour tous les temps. Pourtant, Jean-Paul II, en 1988, dans son encyclique «Dignité et vocation de la femme» reverse cette interprétation. Comme membres de l'Église, les hommes comme les femmes, dit-il, sont également inclus dans le concept d'épouse. Faudrait-il en conclure que Jésus est à la fois homosexuel et hétérosexuel puisque, dans cette symbolique, il est l'époux

d'un homme comme d'une femme. Non, vraiment, l'interprétation matérialiste des images symboliques utilisées par Paul pour exclure les femmes de l'ordination ne tient pas la route.

Saviez-vous que le 2 juin 1981 des femmes ont été ordonnées dans la cathédrale St-Michel de Sherbrooke? Et cela avec la bénédiction de Mgr Jean-Marie Fortier. J'ai retrouvé un texte que j'ai écrit dans *La Tribune* à l'époque. En effet, Mgr Fortier a accueilli un groupe imposant de membres de l'Église Unie du Canada réunis en synode. Dans la cathédrale, neuf personnes, dont quatre femmes, ont été ordonnées au ministère sacerdotal. Mgr Fortier les a accueillis en disant: «Nous ne vous prétons pas la cathédrale, nous vous y accueillons». J'ai alors qualifié ce geste comme étant un fruit de l'Esprit.

Il est impensable que Dieu, qui a aussi créé la femme à son image, considère la femme comme indigne d'agir au nom de son Fils Jésus dans le ministère sacerdotal. Aujourd'hui, Jésus dirait «oui, je le veux» à l'ordination des femmes. Puisse l'Esprit conduire l'Église à le dire aussi à son tour.

**André Castonguay, ptre curé  
Paroisse St-Charles-Garnier**

sachant très bien que cela est impossible et farfelu, puisqu'ils ont sûrement une meilleure sensibilité au bien public, l'entretenant quotidiennement.

Et pourtant, n'est-ce pas ce qui est en train de se passer avec un autre projet?

Ma demande aussi farfelue soit-elle ne vous rappelle-t-elle rien? Pour ma part, je trouve qu'il y a beaucoup de ressemblances avec ce qui est en train de se passer au pied du mont Orford.

Le mont Orford est un bien public, aucun appel d'offres pour ce projet n'a été fait et on est en train de concéder une partie de ce bien commun au premier qui en fait la demande. Et pourtant, toute une classe politique et affairiste se s'est précipitée pour donner leur accord de se départir de ce bien et nous nous ne pouvons pas le protéger sans avoir le jugement de ces opportunistes.

Allez donc demander à un riche propriétaire sur le bord du lac afin de faire un développement et son refus sera considéré comme normal mais quand il s'agit d'un bien public, nous ne pouvons pas le défendre, ben voyons donc!

Alors, si le ministère des Transports

avait rejeté ma demande, pourquoi le ministère du Développement... et des Parcs accepterait-il le projet du mont Orford? C'est sûrement une question de budget. Regardons de plus près.

Peut-être que le ministère des Transports a plus de budget pour le prolongement d'une seule route (ex: les travaux sur la 10 en entrant à Montréal) que le ministère du Développement... et des Parcs dans son ensemble. Le budget du ministère du Développement... et des Parcs oscille autour de 220 000 000 \$ alors que le budget du Québec est lui de 48 000 000 000 \$, cela fait donc 0,00458 % des crédits alloués à Québec. De plus, sans opposition, ce budget fut réduit de 3,6 % pour l'année en cours. Le ministère du Développement... et des Parcs veut qu'on le prenne au sérieux dans son projet de développement durable.

N'a-t-il pas dit à Mme Gisèle Benoit, lors des consultations sur le développement durable le 18 avril dernier: «Vous savez Mme Benoit que dans les mots développement durable il y a le mot développement.» Ou bien la raison est que le ministre du Développement... et des Parcs n'a pas suffisamment de courage

pour respecter le bien public.

S'il n'y a pas d'appels d'offres pour les lots publics du mont Orford, j'aurais du faire appel au ministère du Développement... et des Parcs, afin d'y formuler ma demande de contournement de route 220 pour mon développement.

Au fait, y a-t-il d'autres laes qui sont frôlés par une route et où nous pourrions faire un détournement de route? Dépêchez-vous car l'option de propriété semble être reliée au premier qui en fait la demande.

Un rêve c'est important, mais le bien commun l'est tout autant et nous avons seulement 58 hectares de ce bien commun dans la région il serait peut-être temps d'arrêter de nous passer des sapins pour des épinettes. Les jeux politiques dans cette affaire me semble tout aussi bêtes et insoutenables que le favoritisme qui s'y développe afin de permettre une telle idiotie.

**André Nault**

Cette série de reportages hebdomadaires du lundi est produite en collaboration avec les Amis de la Terre de l'Estrie. [atestrie@nctel.ca](mailto:atestrie@nctel.ca)

## Championnats canadiens d'ultimate frisbee

## Les Frisbees fringants représenteront Sherbrooke

Jonathan Custeau  
SHERBROOKE

Plus qu'un simple sport de plage, l'ultimate frisbee est une discipline qui gagne de plus en plus d'adeptes. Alliant stratégie et performances athlétiques, ce sport est décrit comme un

mélange de football, de basket-ball et de soccer. Lors des championnats canadiens, qui se dérouleront à Winnipeg du 11 au 14 août, il y aura un peu de Sherbrooke dans l'équipe qui représentera le Québec dans la classe Junior mixte...

L'équipe des Frisbees fringants, composée en parties de joueurs de la région et comptant 7 filles et 9 garçons, partira

donc pour l'Ouest canadien, en autobus s'il vous plaît, dans le but de se frotter aux meilleurs joueurs du pays. Mikaël Lacombe, 17 ans, prendra part à l'événement avec ses coéquipiers. «Chaque année, il y a un rassemblement avec des équipes de plusieurs provinces. Il s'agit d'une belle occasion de représenter la ville de Sherbrooke», raconte-t-il.

Ensemble depuis moins d'un an, l'équipe compte sur des joueurs provenant des différentes écoles secondaires de la région, et même de l'extérieur. «Nous sommes allés chercher des joueurs à Trois-Rivières», explique Mikaël Lacombe. Au cours du tournoi pancanadien, neuf équipes se disputeront la victoire et les vainqueurs prendront la route de Boston, question de représenter le Canada aux championnats du monde.



Imacom, Maxime Picard



Imacom, Maxime Picard

Vincent Houle, membre des Frisbees fringants, y est allé d'un attrapé spectaculaire lors d'une pratique de son équipe d'ultimate frisbee, qui participera aux championnats canadiens du 11 au 14 août.

## Objectif réaliste

Tout comme le reste de ses coéquipiers, âgés de 15 à 18 ans, le jeune Lacombe avoue ne pas entretenir trop d'illusions quant à leur performance à Winnipeg. «Nous commençons par nous mettre en forme, mais nous voulons vraiment nous préparer pour l'an prochain. L'équipe a été formée dans le but de retourner aux championnats canadiens en 2006. L'an prochain, les championnats du monde auront lieu en Suède, et ce serait vraiment un rêve d'y participer.» Le but à court terme, pour les Frisbees fringants, sera donc de prendre de l'expérience et d'apprendre de leurs erreurs.

Pour arriver à faire le voyage, cette fringante bande de sportifs consacre deux journées par semaine à l'entraînement. Le reste du temps, il faut recueillir des fonds. Le vente de T-shirts, café, disques et autres babioles sert donc de moyen de financement, en plus d'activités comme

un souper hot dog et un lave-auto. Encore méconnu, l'ultimate frisbee est un sport sans contacts dont l'objectif consiste à franchir la ligne de but adverse. Praticé sans arbitre, il mise sur l'auto-discipline des joueurs, qui appellent eux-mêmes les fautes, au besoin. Bien plus que la victoire, le fait d'apprendre à connaître des gens constitue la réelle récompense de cette discipline.

«C'est vraiment un sport pour avoir du plaisir tout en étant compétitif. À la fin du tournoi, il y a toujours un prix pour le gagnant, mais un prix "spirit" est aussi décerné à l'équipe qui a démontré le plus bel esprit sportif», ajoute Mikaël Lacombe. À défaut de viser la victoire, la

formation québécoise espère néanmoins repartir des championnats canadiens avec ce fameux prix «spirit».

Comptant environ 4000 adeptes au Québec, l'ultimate frisbee continue de gagner en popularité partout à travers le monde. Équipement requis: une paire de souliers... et un frisbee. «Il suffit de jouer une fois pour attraper la piqure!» s'est exclamé Nicolas Synnott, aussi membre des Frisbees fringants.

La ville de Sherbrooke sera également représentée dans la classe Adultes des championnats canadiens, alors que les Geckos prendront eux aussi part à l'événement.

## L'Office de la langue s'intéresse à la route Gilbert-Hyatt

Jonathan Custeau  
WATERVILLE

Aux grands maux les grands moyens! Alors que le conseil municipal de Waterville a entériné une décision visant à changer le nom de la route Gilbert-Hyatt pour la route 143, deux citoyens mécontents ont choisi de faire entendre leur désaccord en déposant une plainte à l'Office de la langue française. Leur objectif: protéger le patrimoine de la région en conservant le nom de ce pionnier du canton d'Ascot.

Milt et Beverly Loomis, qui habitent justement sur la route Gilbert-Hyatt, avaient d'abord fait appel à la Commission de toponymie du Québec. Celle-ci avait alors mentionné que la municipalité ne pouvait changer le nom de la route avant de trouver un lieu à la hauteur pour perpétuer la mémoire de Gilbert Hyatt.

«Il n'avait pas le statut de Wolfe ou de Jacques Cartier, mais il a quand même été important pour la région, en construisant notamment une scierie», déclare Milt Loomis.

Mais pourquoi faire appel à l'Office de la langue française? «Nous avions un peu peur de le consulter, parce que nous sommes anglophones, mais leur rôle est aussi de protéger le patrimoine et la culture représentés par les noms officiels de lieux au Québec. On nous a dit que c'est eux qui ont le pouvoir de changer les choses», ajoute M. Loomis.

Bien plus qu'une lutte entre francophones et anglophones, ce combat en est un pour l'amour de l'histoire, explique Beverly Loomis. «Nous ne voulons pas créer de discorde avec la Ville de Waterville, mais pour nous, qu'elle donne le nom de Gilbert Hyatt à un bâtiment n'aurait pas le même sens.» Selon elle, la route 143 passe directement sur les terres ayant autrefois appartenu à la famille Hyatt. Elle considère donc comme légitime qu'elle porte le nom de ce pionnier.

Le couple soutient que la raison évoquée pour ce changement de toponyme est d'éviter la confusion pour les services d'urgence ou les touristes. Toutefois, les Loomis citent des exemples comme la route 108, qui porte également le nom de Capelton, ou encore la route 147, aussi baptisée route Louis-S.-St-Laurent, où les voies de circulation portent les deux noms sans causer de problèmes.

Enfin, le couple Loomis déplore que depuis environ deux semaines, la Ville de Waterville ait entrepris de retirer les pancartes portant le nom de Gilbert Hyatt le long de la route, et ce, malgré les réserves exprimées par la Commission de toponymie. Ils espèrent donc que le sujet sera débattu de nouveau ce soir, au conseil municipal.

Gilbert Hyatt était un colon qui avait entrepris de défricher le canton d'Ascot, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, avant de devenir le premier propriétaire officiel de terrains sur l'actuel territoire de la ville de Sherbrooke.

LE GRAND DESIGN EST DIFFICILE À IMITER.  
ET ENCORE PLUS À RATTRAPER.DÉDIÉ AU DESIGN  
par Infinitiberline d'exception G35  
369\$ par mois  
sur 36 moisOffre de financement  
à l'achat ou à la location

3,9%

jusqu'à 48 mois

Beauté, brio et biceps se conjuguent parfaitement dans la berline G35 d'Infiniti. Offerte avec plus de cinquante caractéristiques de série qui font déjà des jaloux: • Moteur V6 DOHC primé, 3,5 L de 280 chevaux • Jantes de 17 pouces en alliage d'aluminium • Contrôle dynamique du véhicule • Clé intelligente • Toit ouvrant électrique avec glace coulissante à ouverture/fermeture monotouche • Système de contrôle de la traction • Sièges avant chauffants en cuir • Colonne de direction télescopique et réglage d'inclinaison électrique • Système audio Bose® à 6 CD et lecteur MP3 intégré au tableau de bord • En option: système de navigation DVD et traction intégrale. Faites-vous le plaisir d'un essai routier dès maintenant. [Infiniti.ca](http://Infiniti.ca)

G35 coupé  
489\$ par mois  
sur 36 moisFX35  
499\$ par mois  
sur 48 mois

  
INFINITI.

Sherbrooke Infiniti  
4280, boul. Bourque  
Rock Forest (Québec)  
(819) 823-8008

TALUX D'UNE DURÉE LIMITÉE sur tous les modèles berline G35, G35 coupé et FX 2005 et uniquement auprès des Services financiers Infiniti, sujet à l'approbation de crédit. Exemple de location pour la berline G35 2005 (GATG75 AA00): G35 coupé 2005 (G2TG75 AA00) / FX35 2005 (F6SG75 AA00): mensualités de 369 \$/489 \$/499 \$ par mois sur 36/36/48 mois à un taux de location de 3,9%. Comptant de 7995 \$/7995 \$/8995 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location: 22 546 \$/26 873 \$/34 227 \$. Frais de transport et préparation non inclus. (1267 \$/1274 \$/1280 \$). 24 000 km alloués par année. Kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Exemples de financement: 40 000 \$ à 3,9 % par an pour 48 mois équivaut à 901,37 \$ par mois. Les intérêts sont de 3 265,76 \$ pour un montant total de 43 265,76 \$. Taxes, immatriculation, assurance, obligation sur pneus neufs frais d'enregistrement RDRPM et frais de transport et de pré-livraison en sus. Les mensualités n'incluent pas les frais d'administration du concessionnaire sur toutes les gammes 2004 et 2005. Allouer et jantes en alliage disponibles en option. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. \*Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails.

# Table d'hôte, vin compris, à 0,75 \$... en 1896



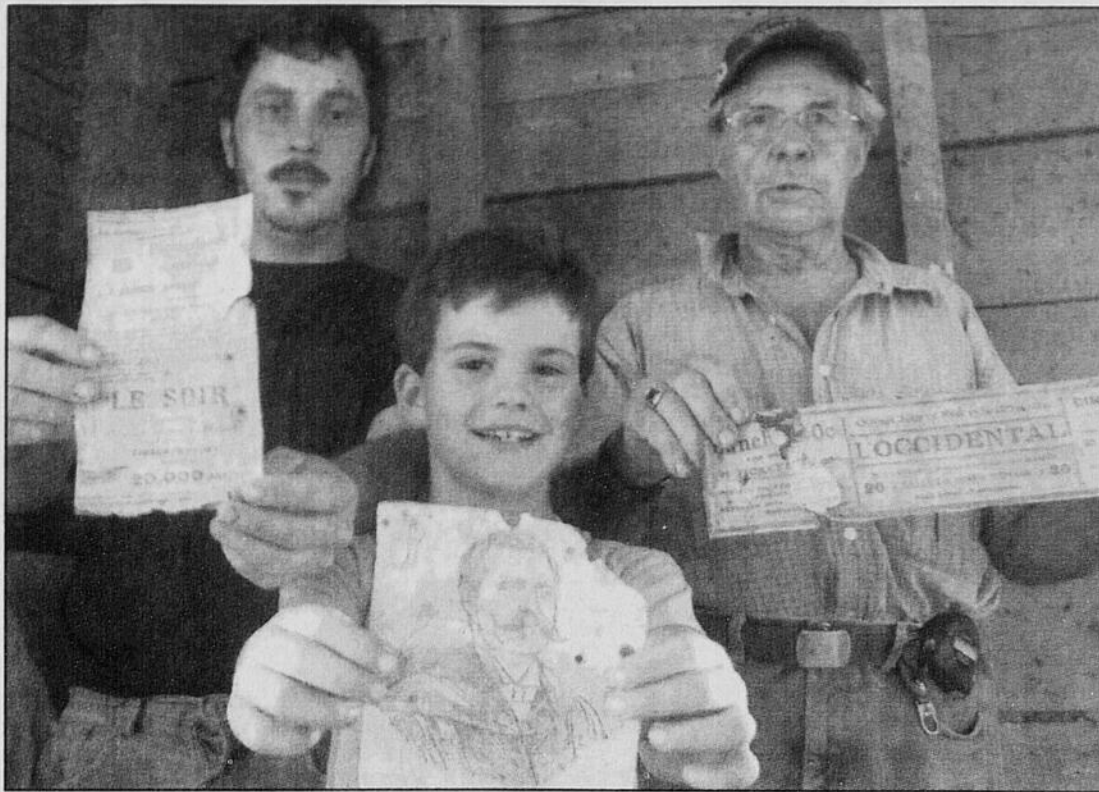
**Josiane Guay**

josiane.guay@latribune.qc.ca  
COATICOOK

« Dans mon temps », dirait mon arrière-grand-père... Le restaurant L'Occidental, qui se prétendait le seul restaurant français de première classe au Canada, proposait des dîners table d'hôte pour seulement trois trente sous.

Voilà ce qu'on apprend en feuilletant Le Soir de 1896, édition du 18 mai, quelques 109 ans après sa publication. Retrouvé entre les murs d'une maison centenaire en rénovation de Saint-Herménégilde, le journal est pourtant bien de son temps. Encore aujourd'hui.

À preuve, si la grève de la Société de l'assurance automobile du Québec défrayait il y a peu de temps les manchettes, celle de Milwaukee, en 1896, revendiquait déjà de meilleures conditions de travail. « Les travailleurs de chemin de fer sont prêts à travailler à condition que la compagnie accorde 0,19 \$ et renvoie les hommes appelés *scabs*. » Et non, ce n'est pas une augmentation.



Entouré de son père, Daniel Sage, et de son grand-père, Omer Pélouquin, le jeune Bryan montre des coupures de journaux parues dans le quotidien Le Soir de 1896 qu'ils ont découvert dans les murs de la maison centenaire qu'ils rénovent.

Quotidien publié dans la région de Montréal à l'aube du XXe siècle, Le Soir porte déjà l'influence de la langue de Shakespeare, dans des expressions aujourd'hui folkloriques. Ainsi, vous êtes invités à La Journée des Bargains chez Jobin & cie, puis à assister au match de baseball, des plus prometteurs, entre les *Montreals* et les *Farnhams*.

Constituant « un excellent médium de publicité » avec son tirage assuré de 20 000 copies par jour, Le Soir annonçait divers remèdes miracles. Sur parole de Jos Beaupré, un gallon d'*oxy-generator* soulage immédiatement les bronchites et la dyspepsie. Mais si vous cherchez un « bon placement », *The Merchants' and Bankers' International Guarantee Co* vous offre un capital action avantageux.

Oh! Mais le quotidien avait aussi son lot de mauvaises nouvelles, d'ici et d'ailleurs. Accident de tramway, drame familial à Cincinnati, condamnations, Québec privé d'eau à la suite de la rupture du tuyau principal de l'aqueduc...

Bien sûr, la politique était à l'ordre du jour comme en témoigne la représentation imagée de Thomas Fortin, candidat opposant dans Laval, avocat et professeur de droit civil à l'Université McGill. Une affiche électorale, ni plus ni moins, que tient le jeune Bryan Sage, qui donne un coup de main à ses parents, Réjeanne Pélouquin et Daniel Sage.

Rénovant leur maison, une des plus vieilles du village de Saint-Herménégilde, les propriétaires comptent bien encadrer les coupures du journal, trouvées par le père de Réjeanne, Omer Pélouquin, dans leur salon rajuni.

Selon une dame du village, l'ancestrale demeure aurait été construite par un certain Théodule Pelletier, en 1904, après quoi elle aurait hébergé un forgeron répondant au nom de Nadeau. Ah! Le bon vieux temps...

# LA GRANDE LIQUIDATION



LE PLUS GROS ÉVÉNEMENT JAMAIS PRÉSENTÉ



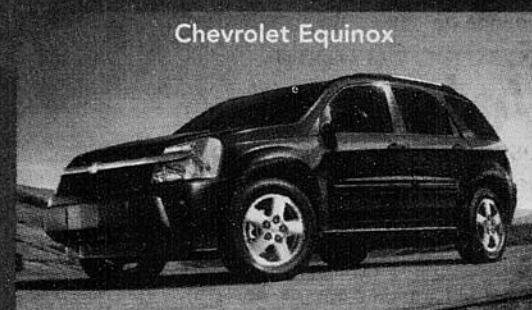
Pontiac Pursuit



Chevrolet Aveo



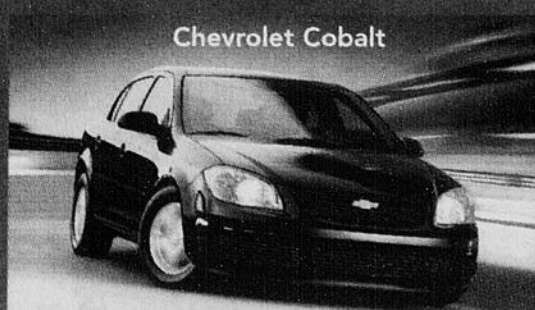
GMC Sierra



Chevrolet Equinox



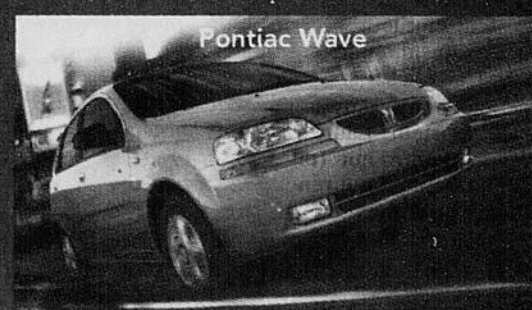
Chevrolet Uplander



Chevrolet Cobalt



Pontiac Montana SV6



Pontiac Wave

# Payez ce que nous payons



Se trouver derrière le volant d'une nouvelle GM n'aura jamais été aussi facile.

Pour la première fois, obtenez l'escompte offert aux employés de GM. Payez le même prix que les employés sur la plupart des modèles 2005\*. Pas un sou de plus. Facture à l'appui. Visitez un concessionnaire participant ou [gmcanada.com](http://gmcanada.com) dès aujourd'hui.



Pour tous les détails, visitez [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC • Cadillac • Chevrolet ou HUMMER. Vous pouvez également nous appeler au 1 800 463-7483. \*Ne s'applique pas à la Corvette 2005 et aux camions poids moyen. S'applique aux nouveaux véhicules GM 2005 en inventaire qui seront livrés le ou avant le 31 août 2005. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Une quantité limitée de modèles 2005 est offerte. Offre d'une durée limitée. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.